



Casino : cabine fumeurs avec une porte alvéolée de trous.

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 6 mars 2008

Bonjour,

Le casino BARRIERE de Ouistreham a installé une petite cabine en plastique dur avec une porte alvéolée de trous dans la salle des machines à sous.

Je ne pense pas que cela réponde aux critères imposés par la loi.

Que faire ?

Réponse :

Il est déjà très appréciable que l'espace réservé aux fumeurs soit limité à une petite cabine. Le contrôle de l'activité des casinos est assez particulier, aussi auriez-vous intérêt à soumettre votre question au préfet du département en lui précisant bien ce qui vous semble ne pas correspondre aux prescriptions de l'article [L. 3511-3 du code de la santé publique](#).

Rapprochez-vous de l'[association régionale de DNF](#) qui pourra vous aider dans cette démarche.